



25^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 9 de l'ordre du jour

Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée – suivi et application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Genève, le 25 mars 2014

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La lutte contre le racisme et la discrimination est une des priorités de la politique étrangère et intérieure de la Suisse qui, à ce titre, s'engage pleinement à la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) et de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (DDPA), qui sont les instruments internationaux de référence en matière de lutte contre le racisme.

Notre lutte contre le racisme et la discrimination s'effectue au quotidien, au niveau national, mais également au niveau international où la Suisse s'engage activement au sein de mécanismes liés à ces deux instruments. Par exemple, la Suisse vient d'être examinée par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, ce qui lui a permis d'évaluer les progrès accomplis et d'identifier les défis qui restent à surmonter dans le domaine de la lutte contre le racisme. La Suisse a également participé activement aux sessions du Comité ad hoc sur l'élaboration de normes complémentaires, ainsi qu'au Groupe de travail intergouvernemental sur le suivi et la mise en œuvre effective de la DDPA.

Si la Suisse a toujours émis des réserves par rapport à l'établissement du Comité ad hoc, elle se félicite néanmoins du fait qu'un consensus ait émergé sur la suite à donner à ses travaux. Elle regrette par contre profondément qu'aucun accord n'ait pu être trouvé sur les conclusions et recommandations du Groupe de travail, alors qu'un compromis était à portée de main.

M. le Président, la lutte contre le racisme et la discrimination doit demeurer notre objectif primordial. Cependant nous sommes de l'avis qu'une réflexion devrait être rapidement entamée quant au nombre trop élevé de mécanismes et donc de ressources mobilisées par les groupes de travail relatifs à la mise en œuvre du DDPA ou de la lutte contre le racisme de manière plus générale. La situation actuelle mène à notre avis à une dilution de la substance, à une dispersion de nos efforts et donc à une perte de focus sur l'essentiel.

Je vous remercie.